

## TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION .....	1
CHAPITRE I. QUI DOIT RÉPONDRE DES ACTES ILLICITES SUR LE WEB ?.....	5
A. Les actes à caractère illicite .....	6
1. La diffamation et les atteintes à la réputation ....	7
2. Les atteintes aux droits de propriété intellectuelle.....	11
a. Le plagiat et les atteintes au droit d’auteur... ..	11
b. Le cybersquat.....	14
c. L’utilisation détournée de la marque d’un compétiteur .....	19
3. Le vol d’identité .....	24
4. Les atteintes au droit à l’image.....	26
5. L’atteinte à la sécurité de l’information confi- dentielle et des renseignements personnels .....	28
B. Les rôles et responsabilités des intervenants .....	33
1. Les hébergeurs de contenu .....	34
2. Les moteurs de recherche .....	38

3. Les transmetteurs . . . . .	39
a. Les services de messagerie . . . . .	39
b. Les fournisseurs de services Internet . . . . .	41
4. Les employeurs . . . . .	42
5. Les unités d'enregistrement de noms de domaine . . . . .	44
<b>CHAPITRE II. COMMENT OBTENIR LA PREUVE DES ACTES ILLICITES SUR LE WEB ? . . . . .</b>	<b>49</b>
A. La recherche et la conservation de la preuve . . . . .	50
1. La recherche de la preuve . . . . .	51
a. Les informations de contenu . . . . .	52
b. Les informations techniques . . . . .	58
2. La conservation de la preuve . . . . .	69
a. La conservation de la preuve par la partie ou son conseiller juridique . . . . .	70
b. Le recours à la preuve conservée par des tiers . . . . .	74
B. La procédure juridique . . . . .	77
1. La demande de retrait . . . . .	78
2. La lettre de préservation . . . . .	80
3. La mise en demeure . . . . .	82

TABLE DES MATIÈRES

---

4. Les ordonnances judiciaires . . . . .	85
a. L'ordonnance visant la conservation d'une preuve détenue par un intervenant . . . . .	86
b. L'ordonnance visant l'obtention de rensei- gnements détenus par un intervenant . . . . .	90
c. L'ordonnance visant la « saisie » d'une preuve détenue par un intervenant . . . . .	96
d. Toute autre ordonnance ayant pour objectif d'identifier un intervenant . . . . .	99
CONCLUSION . . . . .	101
BIBLIOGRAPHIE . . . . .	103
TABLE DE LA LÉGISLATION . . . . .	113
TABLE DE LA JURISPRUDENCE . . . . .	119
INDEX ANALYTIQUE . . . . .	131